

# Seconde jeunesse à Combs n°9

*Très bonne  
année 2014*



Janvier 2014

© nyul - Fotolia.com

## *Une nouvelle année*

**p.2 Agenda du trimestre**

**p.3 Zoom sur Aides à domicile / Paroles de lecteurs**

**p.4 Actus** Les nouveautés aux élections **p.4 Et +... : Jeux**



# Agenda > Votre programme du trimestre

## À ne pas manquer...

### En février / mars / avril

**Sortie à Paris :** Mardi 11 février, rendez-vous à 9h à la gare de Combs-la-Ville côté gare principale avec votre ticket de train. À 10h30 nous visiterons, à l'hôtel de ville de Paris, l'exposition du photographe Brassai «Pour l'amour de Paris» qui relate l'histoire exceptionnelle de la passion de tous ceux et celles qui font la légende de Paris. À 12h30 repas au restaurant Le Quincamp ! (Prévoir 20€ pour le menu tajines, pastilla, et couscous (entrée-plat ou plat-dessert avec boissons) - Chacun prend en charge son transport (aller-retour Paris), l'exposition est gratuite. *Renseignements et inscriptions au 01 64 13 45 28 (15 personnes maximum).*

**Sortie restaurant :** Mardi 11 mars à 12h sortie pour un repas au restaurant de «La Tour» à Varennes Jarcy (14 rue de la Libération). Plusieurs formules au choix. Arrivée en covoiturage.  
*Inscriptions auprès de Patricia au service Seniors 01 64 13 45 28.*

**Musée des Arts et Métiers :** Jeudi 3 avril, rendez-vous à 12h45 à la gare de Combs-la-Ville, côté gare principale, avec votre ticket train. À 14h30, nous irons découvrir le musée des Arts et Métiers et les objets «phares » d'une collection d'exception. Du laboratoire de Lavoisier au Pendule de Foucault, ce parcours illustre l'ingéniosité des inventeurs. Prix de l'entrée du musée avec conférencier 18,50 € à payer à l'inscription.  
*Renseignements et inscriptions à partir du 3 mars au 01 64 13 45 28 (15 personnes maximum).*

### Conférences animées par la Police nationale

« Opération Tranquillité Seniors » : Pour votre sécurité ayez les bons réflexes ! Cette dernière conférence se déroulera le vendredi 21 mars à 14h à la salle d'animation du Pré aux Tilleuls.  
Madame Pinsard, Brigadier référent des Seniors vous donne des conseils pour votre sécurité !  
*S'inscrire au service Seniors au 01 64 13 45 28.*

### Anniversaire Paloisel (janvier, février, mars)

Mercredi 19 mars au restaurant Paloisel à 12h. *Pour tout renseignement : 06 08 23 44 94.*

### Rencontre intergénération avec le centre de loisirs La Noue maternelle

Mercredi 12 février : Repas partagé avec les enfants de la Noue maternelle. Nous jouerons au restaurant.  
Atelier cuisine à 9h30 (pour les entrées, desserts), 11h30 accueil des enfants, 14h30 relaxation et conte  
Mercredi 9 avril : Loto avec les enfants à 14h, partage du goûter (Papy, Mamy apportez de bons gâteaux).  
Mercredi 21 mai : Sortie avec les enfants.

### Rencontre chantante

Jeudi 13 février à 14h30 à la salle d'animation du Pré aux Tilleuls venez nombreux chanter des chansons des guinguettes !

### Thés dansants avec l'orchestre D'branche animé par Didier Couturier

Venez nombreux pour un bon moment de détente ! Les mardis 21 janvier, 4 mars, 13 mai à 14h30.  
Prix : 8,20 € pour les Combs-la-Villais et 14,30 € pour les extérieurs à Combs-la-Ville.

### Ciné-Club

Attention la programmation et le jour du film ne sont pas encore établis au moment de l'impression de ce numéro de *Seconde jeunesse* mais surveillez les panneaux lumineux et lisez bien *Rencontre* car le film sera diffusé courant février !

### Un petit coup de main qui fait du bien

Le service des Aides à domicile du Centre Communal d'Action Sociale de la commune peut apporter à certains d'entre vous un vrai soulagement dans la vie quotidienne. L'objectif du service est en effet, de permettre à ceux qui ne peuvent plus assurer certaines tâches quotidiennes, de continuer à vivre à leur domicile de façon autonome, et en conservant des relations avec l'extérieur. Les aides à domicile sont compétentes et formées pour répondre à ces besoins quotidiens mais aussi pour vous apporter un soutien moral dans la limite de leurs compétences.

#### Concrètement

Au quotidien, les aides à domicile peuvent faire le ménage, le repassage... Vos besoins sont répertoriés dans un cahier individuel de prise en charge. Elles interviennent du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 et peuvent être présentes également les samedi, dimanche et jours fériés aux heures des repas pour aider à la prise du repas.

#### Pour constituer un dossier

Il suffit de prendre rendez-vous avec la responsable de secteur que vous pouvez joindre au 01 64 13 45 16. Vous viendrez au pôle social ou elle se déplacera

à votre domicile pour vous aider à constituer votre dossier, lister vos besoins et établir un projet de planning personnalisé. Ensuite une notification vous sera adressée par l'organisme financeur qui précisera le nombre d'heures prises en charge ainsi que le montant horaire de votre participation.



#### Conditions financières

Le service est autorisé et tarifé par le conseil général et conventionné par tous les financeurs potentiels. Selon vos ressources, votre état de santé et votre besoin d'aide, vous pourrez prétendre à diverses prises en charges. Toutes les aides sont déductibles du prix de revient du service et toutes les dépenses directement supportées donnent droit à une réduction d'impôt.

**Renseignements :** Pôle social allée des Lutins par téléphone (01 64 13 45 16) ou tous les jours de 9h à 11h30 et de 14h à 17h (fermé les mardis et mercredis après-midi).

## Paroles de lecteurs > Poème

### Histoire d'eau

*Au fil de l'eau au fil des ans  
Nous avons remonté le temps  
Cheveux frisés teints ou très blancs  
Nous ne comptons pas les printemps !!  
Glissant sans bruit sur le canal  
De la Villette à l'Arsenal  
« Paris je t'aime » nous est offert  
Paris méconnu découvert  
Il régnait une belle atmosphère  
Sur cette singulière croisière  
Le 15 octobre 2013 suite à la semaine bleue*



*Gisèle Pionon*

# Les nouveautés aux élections

**Vous le savez sûrement les élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014 et les élections européennes le 25 mai 2014. Vous avez l'habitude mais quelques nouveautés ont été introduites pour les élections municipales.**

Les élections municipales sont destinées à renouveler l'ensemble des conseils municipaux dans les 36 682 communes françaises.

**Le mode de scrutin** pour les communes de 1 000 habitants et plus est désormais le scrutin majoritaire de liste à deux tours (sans aucune modification possible de l'ordre de présentation de la liste) avec représentation de la minorité. Les listes doivent être constituées de façon paritaire entre les hommes et les femmes avec alternance obligatoire une femme, un homme (ou inversement).

Pour ces élections l'innovation majeure concerne l'élection des conseillers communautaires.

**Les conseillers communautaires** sont les représentants de la commune au sein de la structure intercommunale dont elle est membre : le San de Sénart pour Combs-la-Ville.

Prévue par la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013, cette réforme est destinée à conférer une plus grande légitimité démocratique aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité

propre (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles). Jusqu'alors, les représentants des communes au sein de ces EPCI étaient désignés par les conseillers municipaux en leur sein.

Pour la première fois, les conseillers communautaires seront donc désignés au suffrage universel direct via un système de fléchage - un peu complexe - dans le cadre des élections municipales.

## Un bulletin, deux listes.

L'élection des conseillers communautaires ayant lieu en même temps que celle des conseillers municipaux, l'électeur devra choisir le même jour à la fois la liste de candidats au siège de conseiller municipal et celle de candidats au siège de conseiller communautaire.

Les deux listes figureront de manière séparée sur le même bulletin, afin que la double désignation soit connue de manière claire par l'électeur.

**L'électeur n'aura donc à insérer dans l'urne qu'un seul bulletin.** Ne peuvent figurer sur la liste de candidats au siège de conseiller communautaire que des candidats inscrits sur la liste des candidats aux fonctions de conseiller municipal.

La liste des conseillers communautaires devra également respecter la parité avec alternance une femme, un homme.

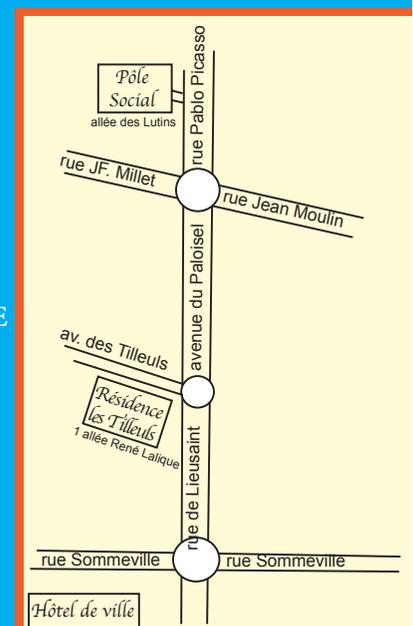


## « Et + > Jeux »

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| L | S | P | I | S | T | E | E | D | A | L | A | C | S | E | E |
| E | O | A | E | X | M | E | E | A | M | A | R | O | N | A | P |
| G | M | P | U | G | O | G | E | T | R | A | N | S | A | T | S |
| E | M | L | Q | L | N | A | N | E | T | T | O | E | R | E | E |
| D | E | O | I | A | T | P | N | M | E | A | I | T | C | R | D |
| A | T | M | R | C | A | L | O | S | L | M | S | T | A | T | N |
| C | A | B | E | I | G | A | D | I | A | A | N | E | M | R | A |
| S | L | A | H | E | N | R | N | R | H | S | E | U | P | E | H |
| A | P | L | P | R | E | M | A | U | C | S | C | Q | I | K | I |
| C | I | I | E | O | R | O | R | O | D | I | S | A | N | K | M |
| A | N | S | L | F | O | R | E | T | I | F | A | R | G | I | A |
| R | I | A | E | C | A | N | Y | O | N | I | N | G | N | N | L |
| R | S | G | T | E | D | U | T | I | T | L | A | E | A | G | A |
| E | M | E | I | R | R | E | M | O | N | T | E | E | I | E | Y |
| I | E | S | E | P | L | A | E | V | E | R | E | S | T | G | A |
| S | N | A | S | I | O | R | O | C | H | E | U | S | E | S | E |

ALPAGE  
ALPES  
ALPINISME  
ALTITUDE  
ANDES  
APLOMB  
ARMOR  
ASCENSION  
BALISAGE  
CAMPING  
CANYONING  
CASCADE  
CHALET  
DEGEL  
ESCALADE  
EVEREST  
FORÊT  
HIMALAYA  
GLACIER

MASSIF  
MONTAGNE  
NEIGE  
OISANS  
PANORAMA  
PISTE  
RANDONNEE  
RAQUETTES  
REMONTÉE  
ROCHEUSES  
SIERRA  
SOMMET  
TÉLÉPHÉRIQUE  
TERTRE  
TOURISME  
TRANSAT  
TRECKING



Pôle Social, CCAS Seniors allée des Lutins - Tél. 01 64 13 45 15  
Salle d'animation du Pré aux Tilleuls 1 allée René Lalioue - Tél. 06 08 23 44 94